

Une situation de crise dans une société démocratique justifie-t-elle une restriction des libertés ?

Respectable Loge, L'Unité d'Uzès, Orient d'Uzès, Région 8

Afin d'appréhender cette réflexion de façon globale, il semble évident de prime abord de définir qu'une "crise" est avant tout une rupture d'équilibre, quel que soit le domaine étudié. Cette rupture entraîne donc forcément une incertitude réelle ainsi qu'un questionnement nécessaire :

- en connaît-on les causes ?
- quelles mesures, pourquoi les adopter et quelles conséquences ?

Ensuite, il semble que proposer ce raisonnement uniquement sur une société dite "démocratique" relève de l'imposture philosophique. Pour fausseté de raisons.

En effet, c'est volontairement occulter une énorme partie de l'humanité qui n'a pas encore la "chance" de profiter des "bienfaits" de ladite démocratie. De la part d'une association philosophique, philanthropique et progressive, c'est un non-sens. Mais peut-être s'agit-il là d'une simple aporie....

Donc, en connaît-on nous les causes ?

La crise dite du « COVID 19 » émanant d'Asie et plus particulièrement de Chine, a poussé de nombreux pays, bien avant nous, à instaurer un confinement, seul rempart efficace face à cette pathologie qui a permis de ne pas saturer nos systèmes hospitaliers, et ceci in fine, partout dans le monde.

Quelles mesures, pourquoi les adopter et quelles conséquences ?

La mesure de confinement laisse ce sentiment de restriction de nos libertés. Est-ce le cas ?

Une démocratie idéale en « ordre de marche » avec des citoyens irréprochables ne devrait pas avoir besoin de retravailler quelque liberté que ce soit, chacun adoptant un comportement responsable en adéquation avec les impératifs du moment. Hélas les Hommes étant ce qu'ils sont, cela reste utopique...

C'est pourquoi, au quotidien, et sans crise particulière, les libertés individuelles sont contraintes et encadrées. Les civilisations, les sociétés, démocratiques ou non, ne perdurent que si elles émettent des impératifs dénommés édits, lois, décrets ou suggestions appuyées.

En effet, pour exemple, je peux être le meilleur des conducteurs, ma vitesse sera toutefois limitée, restreignant ainsi mon idéal libertaire !

N'oublions pas que les décideurs sont élus par le peuple. En situation d'urgence, ils décident pour le peuple dans l'intérêt de chacun. Afin d'éviter que les conséquences d'une individualité débridée ne mettent en danger l'intérêt de tous.

Ceci énoncé, le confinement étant un nécessaire avéré, indispensable, obligée, tant sur le plan médical que moral, donc une nécessité qu'il nous faut accepter au nom des préceptes dont nous sommes non seulement dépositaires mais aussi les obligés acceptant ainsi la limitation de nos déplacements, obligations des gestes barrières, privation de contact avec nos proches, paralysie professionnelle et autre...

Toutefois, et nous l'avons vu, considérer que seules les crises peuvent entraîner une limitation des libertés est une erreur d'appréciation.

Alors pourquoi se poser une telle question ? Ne sommes-nous pas en train, en nous la posant, d'oublier le pourquoi de certaines restrictions en situation de paix ou de crise ?

Dans la crise sanitaire du moment, nous n'étions plus totalement libres de nos mouvements. Pris individuellement, cette limitation bafoue un droit démocratique élémentaire (mais déjà encadré !) du citoyen en lui conférant une obligation individuelle participant à un devoir commun d'isolement avec auto-restriction de la liberté d'aller et venir. Et pourtant, nul ne peut nier aujourd'hui que, si cette restriction n'avait pas été imposée, le nombre de morts n'en serait que bien plus élevé. Ainsi, une restriction liberticide dans un monde démocratique peut être bénéfique pour le plus grand nombre donc pour l'individu lui-même, même si certains crient au déni de liberté faisant ainsi preuve soit d'incompréhension de la situation du moment, soit d'un égoïsme majeur. Terme de « liberticide » utilisé et dont certains nous abreuvant alors que l'on peut aussi se questionner sur son utilisation qui peut évoquer des concepts immondes tels Régicide ou pire, Fratricide !

La véritable question est alors la limitation dans le temps de cette restriction. C'est pourquoi, le « Politique », en démocratie, doit au peuple, l'explication du « Pourquoi, comment et combien ? ». Ce n'est qu'au prix de la vérité et de la transparence que les Hommes peuvent accepter de telles mesures.

Churchill n'avait pas promis du vin et des chants mais du sang et des larmes !!!

Dans la crise du moment, le temps du confinement est une mesure qui devait permettre de faire intégrer par la population la nécessité d'adopter un comportement préventif par les « gestes barrières », port du masque

et limitation des contacts de masse. Admettons la facilité demandée de ces « gestes barrières » qui sont ad minima le port des gants - qui nous est familier donc aisé - et le masque, rappel de notre tablier blanc. Malheureusement la nature des Hommes est telle que ceux qui ne voulaient pas de confinement sont aujourd'hui parfois les mêmes qui refusent de retourner au travail sous couvert d'un pseudo-« droit de retrait » sanitaire. Et ceux-là même qui réclamaient en début de crises des masques pour tous, sont aujourd'hui ceux qui ne le portent pas dans l'espace public... La Vérité est que les Hommes sont de nature égoïste et que toute mesure coercitive n'est acceptable que si elle concerne l'autre et nous dispense individuellement...

Pourrions-nous nous laisser à dire que le contrevenant est un suicidaire potentiel doublé non seulement d'un meurtrier mais d'un assassin en puissance ? (La nuance est d'importance) ?

Nous, Francs-maçons, qui prétendons être des Hommes Libres, nous savons accepter la limitation de nos libertés individuelles. Ainsi, apprenti, nous acceptons de nous murer dans le silence, puis Maçons de tous grades, nous nous plions aux rituels.... Pourquoi donc trouverions-nous inacceptable l'imposition de limitation de certaines libertés dans une démocratie par les citoyens, lorsque la finalité est pour le bien commun, ou la préservation de la vie du plus grand nombre ? Peut-être confondons-nous liberté et égoïsme ?

Néanmoins, quelques interrogations peuvent venir à nous concernant, entre autres, par exemple, l'obligation de faire remonter les cas positifs aux instances sanitaires y compris l'indication des coordonnés des proches et des cas contacts afin de leur envoyer une brigade sanitaire ou encore l'informatisation des données de santé, sans consentement des malades et sans savoir qui pourra avoir accès à ces données qui pourraient se retrouver sur une plateforme numérique quelconque.

L'ensemble de ces mesures, (et peut être souhaitables solitairement ?), proposait des restrictions présentées par leur détracteurs comme trop liberticides et ne seront donc pas appliquées ou uniquement partiellement.

Ainsi, l'outil numérique « application STOP COVID » de traçage des contacts possibles entre malades et « cas contacts » conserve une image de marque totalitaire et malgré les bénéfices qu'elle pourrait apporter, doutons qu'elle ne soit suffisamment utilisée un jour en France, alors que, paradoxalement, les opposants à ce genre d'outil sont bien souvent des utilisateurs des réseaux sociaux qui pourtant eux, pour le coup, n'offrent aucune garantie en termes de « flicage ». Rappelons que ces mêmes détracteurs croient, comme en religion, toutes les fake news du web et accusent « la finance, les juifs, et parfois même les francs-maçons » d'être à la base d'un grand complot international voire d'avoir créé ce Coronavirus...

Que dire du refus d'un isolement strict et individuel des citoyens testés positifs mais asymptomatiques ou encore des « mises en quarantaine » impossibles des cas dits contacts, car soi-disant absolument liberticide et rappelant les heures sombres de la déportation et des rafles des années 1940. La crainte de la levée du secret médical refait son apparition comme un épouvantail annonciateur de la délation et d'une nouvelle étoile jaune ...

Alors oui ! Une situation de crise dans une société démocratique peut justifier une restriction des libertés, mais répétons-le, pour un temps limité. Face à une crise, la flexibilité, l'adaptabilité et le pragmatisme sont primordiaux. Rester arcbouté sur ses certitudes est du domaine du dogmatisme.

Ainsi, pour une fois l'obédience elle-même tant ancré sur la tradition, a fait preuve de flexibilité en proposant des consultations virtuelles, des modifications de dates conventionnelles ou autres, en mettant en avant des argumentations d'ordre économique et budgétaire afin de mieux faire passer cette « adaptation »...

Pour conclure, cet espace de déconfinement en vu d'un retour à une situation normale, si tel pouvait-être le cas tant l'issue est incertaine avec des conséquences économiques et sociales qui risquent d'être pires que le mal lui-même, doit nous questionner à nouveau.

En effet, il s'agirait plutôt maintenant de se questionner sur le retour partiel de libertés fondamentales et sur les motifs qui les ont guidés. Car in fine et sans développer, il semblait qu'à la base l'intérêt de chacun était une priorité alors qu'actuellement, il s'avère que nous sommes plus dans l'intérêt de quelques-uns Avec la finance en Maître d'œuvre....

Il existe un Maître Mot en filigrane à ce sujet : la sécurité.

Dans les diverses déclarations des droits de l'homme, la définition de la notion de liberté relève d'une pauvreté philosophique dramatique.

La liberté ne s'arrête pas à celle d'autrui. C'est l'inverse ! C'est comprendre ses diverses barrières génétiques, historiques, familiales etc, ... Et apprendre à les accepter et donc les faire siennes.

Mais l'être humain, et l'histoire le montre encore de nos jours, choisira toujours sa sécurité face à une restriction de liberté.

Car la sécurité, c'est l'égotisme. La liberté totale, c'est la peur !